



Déclaration du président du CNUE, Giampaolo Marcoz, suite au décès de David Sassoli

Bruxelles, le 12 janvier 2022

« C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès, ce mardi 11 janvier, du Président du Parlement européen, David Sassoli. Nous tenons à saluer la mémoire d'un homme qui était un Européen sincère et passionné et adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

L'engagement de David Sassoli pour une Europe plus unie, plus sociale et plus proche des citoyens était remarquable. Il a exercé ses fonctions en portant les valeurs universelles de l'Union européenne, toujours dans un esprit d'ouverture et de dialogue. Nous en voulons pour preuve les témoignages et les marques d'affection portés par ses collègues de toutes les sensibilités politiques et de tous les pays européens. C'était un homme animé d'un professionnalisme et d'un dévouement inconditionnel pour ses idéaux et c'est ainsi que nous devons nous souvenir de lui.

Notamment, nous nous souviendrons comment, au plus fort de la crise du Covid-19, David Sassoli n'a cessé de faire vivre la démocratie européenne au sein de son institution. Grâce à son action décisive, il a obligé le Parlement européen à se réinventer pour pouvoir débattre et voter des lois à distance, suscitant l'intérêt de nombreux parlements dans le monde. Avec l'achat groupé de vaccins Covid-19 et le déploiement du plan de relance européen, l'Europe a fait montre de sa valeur ajoutée pour tous les peuples européens.

Enfin, preuve indéniable de sa grande humanité, comment ne pas se rappeler que, à son initiative au printemps 2020, le Parlement européen avait ouvert ses locaux à Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg et mis à disposition ses services pour accueillir et fournir des repas quotidiens aux personnes en situation de précarité. David Sassoli avait eu ses mots : "Avec le Covid-19, tous les citoyens ont compris que nous ne pouvons pas agir seuls. Quand on se rend compte qu'il y a un besoin de solidarité, de coopération, le nationalisme est vaincu".

Le Président Sassoli a toujours démontré une particulière sensibilité aux thèmes du Notariat tels que la conservation et réalisation de l'Etat de Droit, valeur essentielle et fondatrice de notre société d'un point de vue juridique, politique et social.

David Sassoli était un grand Européen ».

Giampaolo Marcoz
Président du CNUE

*Pour de plus amples renseignements:
Bureau du CNUE - Tél. : +32 2 513 95 29 - Email : g.casanova@cnue.be
Twitter : @EUnotaries*

Le CNUE en bref :

Le Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE) est l'organisme officiel et représentatif de la profession notariale auprès des institutions européennes. Il regroupe les notariats des 22 États membres connaissant cette institution : Allemagne, Autriche,

*Allemagne ■ Autriche ■ Belgique ■ Bulgarie ■ Croatie ■ Espagne ■ Estonie ■ France ■ Grèce ■ Hongrie ■ Italie ■ Lettonie
Lituanie ■ Luxembourg ■ Malte ■ Pays-Bas ■ Pologne ■ Portugal ■ République tchèque ■ Roumanie ■ Slovaquie ■ Slovénie*

Conseil des Notariats de l'Union Européenne

CNUE asbl - Avenue de Cortenbergh, 120-B-1000 Bruxelles - Tél. +32(0)2 513 95 29 - Fax +32(0)2 513 93 82 - E-mail : info@cnue.be - www.cnue.eu



Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie. Les notariats de Macédoine du Nord, du Monténégro, de Serbie et de Turquie sont membres observateurs. Le CNUE représente plus de 45 000 notaires et 200 000 collaborateurs.

Allemagne ■ Autriche ■ Belgique ■ Bulgarie ■ Croatie ■ Espagne ■ Estonie ■ France ■ Grèce ■ Hongrie ■ Italie ■ Lettonie
Lituanie ■ Luxembourg ■ Malte ■ Pays-Bas ■ Pologne ■ Portugal ■ République tchèque ■ Roumanie ■ Slovaquie ■ Slovénie

Conseil des Notariats de l'Union Européenne

CNUE asbl - Avenue de Cortenbergh, 120 - B - 1000 Bruxelles - Tél. +32(0)2 513 95 29 - Fax +32(0)2 513 93 82 - E-mail : info@cnue.be - www.cnue.eu